

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le 10/10/2024, à Paris, les membres du conseil collégial de l'association se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

Étaient présentes les personnes suivantes :

Emma COTTENCEAU, 63 rue Hoche 93100 Montreuil
Amazigh HAMMOUDI, 9 rue Emile Desvaux 75019 Paris
Louis NGUYEN, 18 rue de Gergovie 75014 Paris
Pernelle GENTIL, 59 rue Montmartre 75002 Paris
Ellis LAURENS, 71 rue Buffon 75005 Paris
Nahlan RAHMANI, 4 rue de Bourgogne 92140 Clamart
Pierre-Henri COTTENCEAU, 8 rue François Menez 35700 Rennes
Casseline GILET, 63 rue Hoche 93100 Montreuil
Grégoire CLARARD, 98 rue Jean Jaurès, 93130 Noisy-le-sec
Adèle DINGOYAN, 20 rue de la Concertation 75018 Paris
Julien MESSINA, 7 rue du Charolais 75012 Paris
Marie-Selma SAYEGRIH, 16 rue la Plaine 75020 Paris

Emma Cottenceau, Amazigh Hammoudi, Louis Nguyen, Pernelle Gentil, Ellis Laurens, Nahlan Rahmani, Pierre-Henri Cottenceau, Casseline Gilet, Adèle Dingoyan, Julien Messina, Marie-Selma Sayegrih remplissent les fonctions du bureau et constituent le conseil collégial.

Le conseil collégial rappelle l'ordre du jour :

- Présentation du projet d'association ;
- Lecture et présentation des statuts ;
- Intégration de nouveaux membres au bureau de l'association ;

Après débat entre les membres, les membres du conseil collégial mettent aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

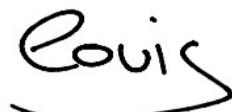
- Intégration de nouveaux membres au bureau de l'association ;

Intégration de nouveaux membres au bureau de l'association

Conformément aux statuts de l'association, Adèle Dingoyan, Julien Messina, Marie-Selma Sayegrih sont intégrés à l'unanimité au sein du bureau de l'association Depressound et accepte ses fonctions en tant que membres du conseil collégial.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par tous les membres.

A Paris, le 10 octobre 2024



Kahlan

~~John~~

~~John~~

~~John~~

~~John~~

Dinegar

mark

~~Mark~~